



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 12 juin 2020
Convocation des conseillers :
le 12 juin 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 19 juin 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Tom Bleyer, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Luc Theisen, Conseiller

Excusés : Martin Kox, Echevin, Mike Hansen, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 3.1.1. Compte administratif pour l'exercice 2018; décision

Vu le compte administratif présenté par le collège des bourgmestre et échevins pour l'exercice 2018;

Vu le chapitre 1er du titre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu la note du collège des bourgmestre et échevins en réponse au rapport du service de contrôle;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi et conformément à l'article 10 du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, tel que modifié,

**approuve
avec 10 voix oui et 7 non**

le compte administratif pour l'exercice 2018.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre